

# DÉCOMPTÉ DES EMPLOIS LIÉS À LA FILIÈRE ÉQUINE

ACTUALISATION 2023 MENÉE PAR  
LES OBSERVATOIRES DE L'IFCE



**equi-ressources**  
/ce

Emploi & orientation

[www.equiressources.fr](http://www.equiressources.fr)



# INTRODUCTION

La filière équine évoque bien évidemment des activités comme l'élevage, les centres équestres ou encore les écuries d'entraînement de chevaux de courses. Pourtant, autour de ce cœur de filière, des activités périphériques existent et sont essentielles. Quels sont ces secteurs qui structurent la filière ? Combien d'emplois génèrent-ils en France ? Quelle est leur contribution en équivalents temps plein salariés ?

Cette synthèse présente l'actualisation du décompte des emplois de la filière équine, le dernier datant de 2018. Ces travaux ont été commandés par le Conseil de l'emploi et de la formation de la filière en octobre 2022.

## Des emplois répartis sur dix secteurs d'activités

- Un secteur cible « cœur de filière » rassemblant toutes les structures en lien avec la production et l'utilisation du cheval : établissements équestres, élevages, écuries d'entraînement de chevaux de courses, jockeys, artistes équestres, utilisateurs de chevaux pour la traction équine ou la médiation équine, etc.
- Neuf autres secteurs connexes au cœur de filière : santé animale, alimentation animale, équipements, recherche et formation, organisation de la filière, services divers, commerce et vente, logistique, viande et co-produits.

## Trois indicateurs principaux<sup>1</sup>

- Un nombre de personnes en emploi (salariés y compris les apprentis et non-salariés).
- Un nombre d'équivalents temps plein<sup>2</sup> (ETP) salariés.
- Un nombre d'employeurs s'il est disponible.

## Précautions de lecture<sup>3</sup>

- Certaines données protégées par le secret statistique sont signalées par la lettre "s".
- Chaque structure recensée est classée dans un seul secteur d'activité, celui de son activité équine majoritaire.
- Les ETP présentés concernent uniquement les salariés.
- Les totaux affichés pour le nombre de personnes diffèrent de la somme des secteurs, groupes d'acteurs ou régions, car excluent d'éventuels doublons.
- L'estimation des emplois a bénéficié d'une nouvelle méthode plus robuste, qui ne permet pas de comparer directement les résultats avec les décomptes précédents.

1 Cf. méthodologie p 15 à 17.

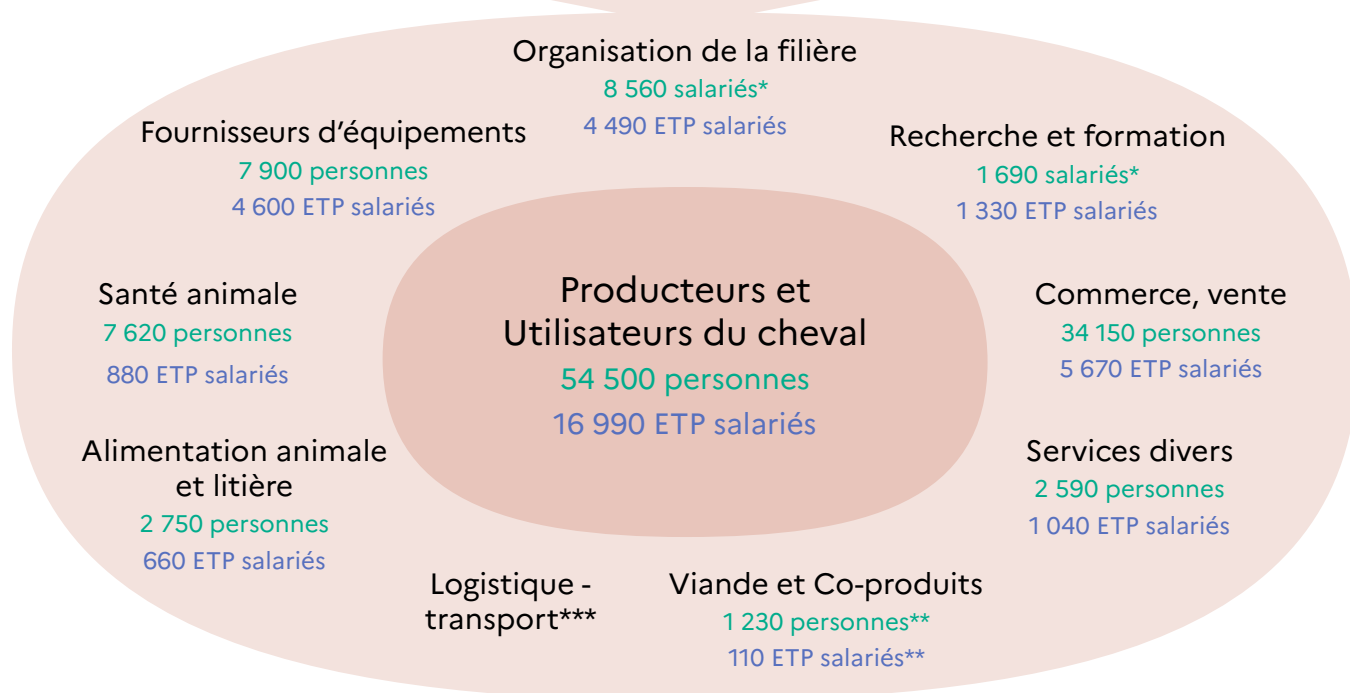
2 Un salarié à plein-temps sur 12 mois = 1 ETP, un salarié à temps partiel (50 %) sur 12 mois = 0,5 ETP, un salarié à plein-temps sur 6 mois = 0,5 ETP, etc

3 Cf. méthodologie p 15 à 17.

# CHIFFRES CLÉS

En France, les emplois liés à la filière équine c'est :

**120 400** personnes (non-salariés, salariés)  
**35 900** ETP salariés



\* Les effectifs non-salariés sont protégés par le secret statistique mais ils sont bien pris en compte dans le décompte global de la filière.

\*\* Hors fournisseurs de viande / chevillards car protégés par le secret statistique mais ils sont bien inclus dans le décompte global.

\*\*\* Effectifs protégés par le secret statistique mais ils sont pris en compte dans le décompte global.

## 1 ETP salarié au cœur de la filière génère près d'un autre dans les activités connexes.

Près de la moitié des équivalents temps plein salariés provient des producteurs et utilisateurs du cheval (47 %). Les secteurs connexes apportent l'autre moitié, principalement via le commerce et la vente portés par les points de vente PMU (16 %), les fournisseurs d'équipement (13 %) et l'organisation de la filière (12 %).



# LES PRODUCTEURS ET UTILISATEURS DU CHEVAL

## UN CŒUR DE FILIÈRE AUX EMPLOIS PORTÉ PAR LES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES

Les structures recensées ici exercent principalement des activités liées à l'élevage d'équidés, l'entraînement de chevaux de course, les activités équestres, la traction équine, la médiation équine ou encore le spectacle équestre.

| Groupe d'acteurs                                                      | Nombre de     |               |              |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|--------------|
|                                                                       | Personnes     | ETP salariés  | Employeurs   |
| Elevage (1)                                                           | 13 790        | 2 336         | 1 147        |
| Etablissements équestres (2)                                          | 31 077        | 10 440        | 5 664        |
| Entraînement de chevaux de courses                                    | 6 170         | 3 210         | 830          |
| Jockeys                                                               | 148           | 27            | 20           |
| Propriétaires de chevaux de courses (3)                               | 2 106         | 728           | 353          |
| Prestataires cheval utilitaire (4)                                    | 208           | 67            | 22           |
| Médiation équine                                                      | 165           | 41            | 15           |
| Artistes équestres                                                    | 723           | 144           | 42           |
| <b>SOUS-TOTAL</b>                                                     | <b>53 579</b> | <b>16 993</b> | <b>8 092</b> |
| <b>TOTAL</b><br>y compris conjoints collaborateurs et aides familiaux | <b>54 501</b> | -             | -            |

- (1) Toutes orientations de production confondues  
(2) Centres équestres, écuries de pension, centres de tourisme équestre, écuries de compétition, indépendants (enseignants, guides équestres, animateurs etc.), associations de cavaliers, etc.  
(3) Uniquement ceux où une activité est exercée en tant qu'entreprise.  
(4) Débardage, travaux agricoles, services hippomobiles, gardes équestres.

### A titre de comparaison :

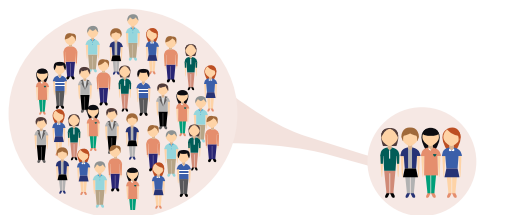
L'Agreste<sup>4</sup>, le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture, a estimé que l'emploi salarié permanent représente 176 900 ETP tandis que l'emploi saisonnier ou occasionnel est de 78 640 ETP au sein des exploitations agricoles en France en 2022.

4 Les dossiers de l'AGRESTE, Estimations d'emploi agricole, emploi 2022 (édition juillet 2024)

## FOCUS SUR LES EMPLOIS DU CŒUR DE FILIÈRE

Tous les emplois du cœur de filière des emplois sont issus des fichiers administratifs. Ils sont générés par des structures dont l'ensemble de leur personnel est considéré comme étant lié aux activités équestres ou sont des emplois rattachés à une convention collective équine.

### Producteurs et utilisateurs du cheval (toutes activités confondues)



#### Les contrats

54 % sont en CDI  
22 % concernent des apprentis  
24 % sont à temps partiel

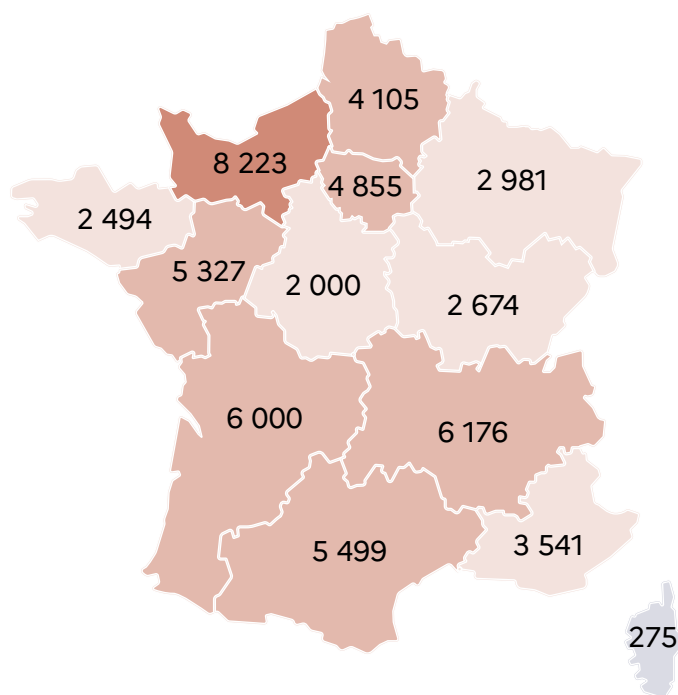


2,1 ETP salariés  
par employeur



(hors conjoints collaborateurs et aides familiaux)

### Répartition régionale des emplois\* liés aux producteurs et utilisateurs France métropolitaine



\* Salariés et non-salariés hors conjoints collaborateurs et aides familiaux et hors DOM-TOM



© Antoine BASSALER



**4 208** salariés



49 % de femmes



**Les contrats**

65 % sont en CDI

22 % sont à temps partiel



**2 ETP salariés**  
par employeur



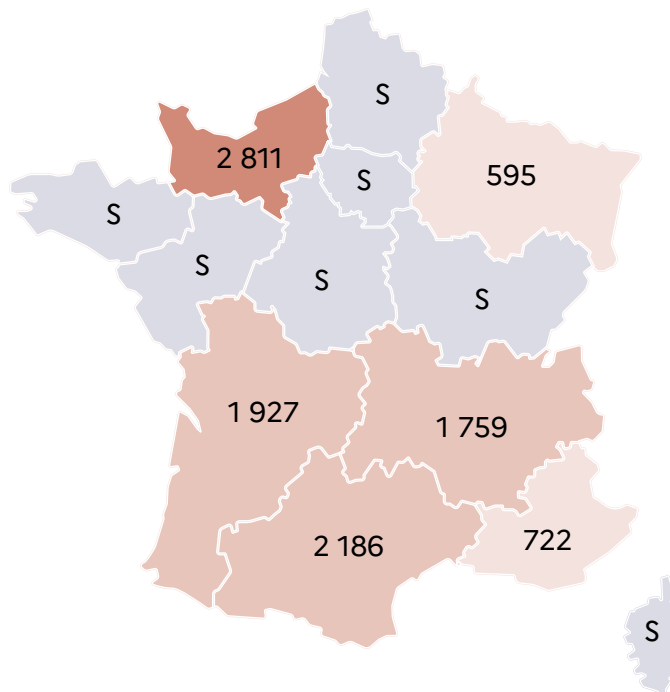
**9 582** non-salariés

(hors conjoints collaborateurs  
et aides familiaux)



44 % de femmes

## Répartition régionale des emplois\* liés aux élevages - France métropolitaine



\* Salariés et non-salariés hors conjoints collaborateurs  
et aides familiaux et hors DOM-TOM.  
S : données protégées par le secret statistique.





**20 633** salariés

71 % de femmes



**Les contrats**

46 % sont en CDI

29 % concernent des apprentis

26 % sont à temps partiel



1,8 ETP salariés  
par employeur

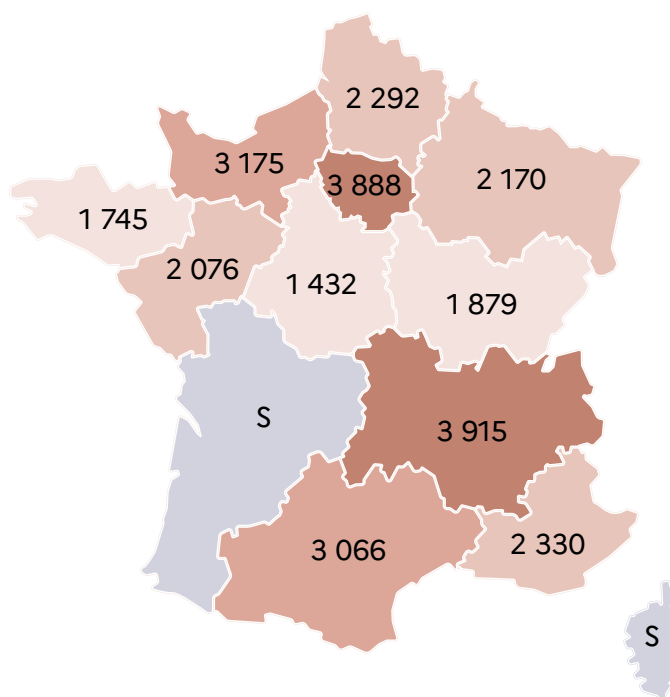


**10 444** non-salariés

(hors conjoints collaborateurs  
et aides familiaux)

58 % de femmes

Répartition régionale des emplois\*  
liés aux établissements équestres  
France métropolitaine



\* Salariés et non-salariés hors conjoints collaborateurs  
et aides familiaux et hors DOM-TOM.

S : données protégées par le secret statistique.





**5 034 salariés**



**43 % de femmes**



**Les contrats**

79 % sont en CDI

17 % sont à temps partiel



**3,9 ETP salariés  
par employeur**



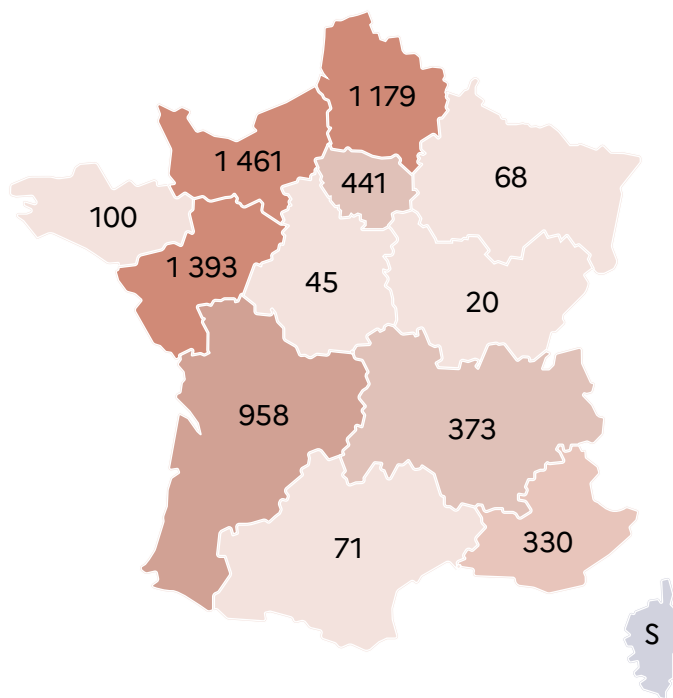
**1 136 non-salariés**

(hors conjoints collaborateurs  
et aides familiaux)



**16 % de femmes**

**Répartition régionale des emplois\*  
liés à l'entraînement des chevaux  
de courses - France métropolitaine**



\* Salariés et non-salariés hors conjoints collaborateurs  
et aides familiaux et hors DOM-TOM.

S : données protégées par le secret statistique.



# ORGANISATION DE LA FILIÈRE

PLUS D'1 ETP SALARIÉ SUR 10 Y EST DÉDIÉ

| Groupe d'acteurs                                                 | Nombre de    |              |
|------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
|                                                                  | Salariés*    | ETP salariés |
| <b>TOTAL (1) (2) (3)</b>                                         | <b>8 560</b> | <b>4 490</b> |
| <b>Dont organismes courses, sport-loisir, viande-travail (1)</b> | <b>6 520</b> | <b>3 100</b> |

(1) Sociétés mères, FFE, les organisations des courses et paris hippiques et une multitude d'autres structures : syndicats, fédérations, associations, comités régionaux et départementaux, commissions, groupements, unions, conservatoire, fonds, réseaux, agences à différentes échelles nationales ou régionales voire départementale.

(2) Ministères (agriculture, sport, intérieur), conseils régionaux voire départementaux ou au sein de collectivités, IFCE, MSA, SAFER, chambres d'agriculture, ANJ (autorité nationale des jeux), service central des courses et jeux de la direction centrale de la police judiciaire.

(3) Clusters régionaux, pôle de compétitivité de la filière équine (HIPPOLIA), réseaux, organismes qui renseignent et accompagnent les professionnels de la filière équine notamment sur le versant sanitaire (RESPE, GDS, etc.).

\*Les effectifs non-salariés sont protégés par le secret statistique mais ils sont bien pris en compte dans le décompte global de la filière.

## FOURNISSEURS D'ÉQUIPEMENTS

3<sup>ÈME</sup> SECTEUR EMPLOYEUR DE LA FILIÈRE

| Groupe d'acteurs                                | Nombre de    |              |
|-------------------------------------------------|--------------|--------------|
|                                                 | Personnes    | ETP salariés |
| Divers équipements cavalier, cheval, écurie (1) | 6 210        | 3 460        |
| Matériels, agro-fournitures (2)                 | 1 690        | 1 140        |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>7 900</b> | <b>4 600</b> |

(1) Fabricants et/ou distributeurs en matériel de sellerie, vêtements, fers, produits de soin, matériels de transport, divers matériels pour le cheval ou le cavalier, l'écurie ou l'organisation d'évènement, des fournisseurs en biotechnologies ou matériels d'identification.

(2) Constructeurs, bureaux d'étude, concepteurs, distributeurs d'infrastructures équestres, matériaux pour les sols, équipements divers (marcheurs, outils de surveillance, abris, abreuvoirs, clôtures, etc.).

## COMMERCE ET VENTE

PLUS DE 33 000 EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LES POINTS DE VENTE PMU

| Groupe d'acteurs                                    | Nombre de     |              |
|-----------------------------------------------------|---------------|--------------|
|                                                     | Personnes     | ETP salariés |
| Vente de paris hippiques en points de vente PMU (1) | 33 670        | 5 550 (2)    |
| Courtages, enchères (3)                             | 380           | 100          |
| Art et culture (4)                                  | 100           | 20           |
| <b>TOTAL</b>                                        | <b>34 150</b> | <b>5 670</b> |

(1) Les points de vente PMU sont pour la plupart des bars, tabacs ou restaurants qui proposent l'activité PMU dans leur commerce.

(2) ETP non-salariés et salariés confondus (source : enquête PMU).

(3) Courtiers (non détenteurs de chevaux), organismes de vente aux enchères y compris en ligne.

(4) Musées, photographes, créateurs de bijoux, artistes, illustrateurs.

## ALIMENTATION ANIMALE ET LITIÈRE

DE NOMBREUSES STRUCTURES NON SPÉCIALISÉES QUI GÉNÈRENT DES EMPLOIS TRÈS DISPERSÉS

| Groupe d'acteurs          | Nombre de    |              |
|---------------------------|--------------|--------------|
|                           | Personnes    | ETP salariés |
| Distributeurs (1)         | 2 100        | 240          |
| Unités de fabrication (2) | 650          | 420          |
| <b>TOTAL</b>              | <b>2 750</b> | <b>660</b>   |

(1) Les réseaux de distribution : jardineries, libre services agricoles, magasins sous enseignes (la plupart des magasins sont des filiales de grands groupes ou coopératives), des sites spécialisés dans la vente en ligne d'aliments, litières et compléments alimentaires.

(2) Fabricants d'aliments simples et composés pour équidés (la majorité étant multi-espèces), de céréales, fourrages et litières (les fournisseurs de litière et fourrage sont souvent les mêmes), d'aliments minéraux et compléments alimentaires.

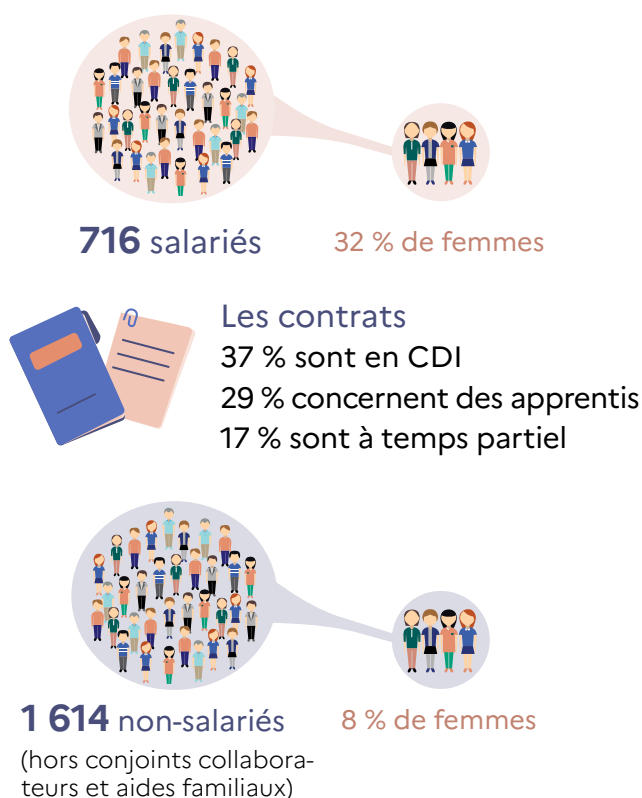
# SANTÉ ANIMALE

## DES EMPLOIS DIVERSIFIÉS MÊME SI LES EMPLOIS VÉTÉRINAIRES DOMINENT

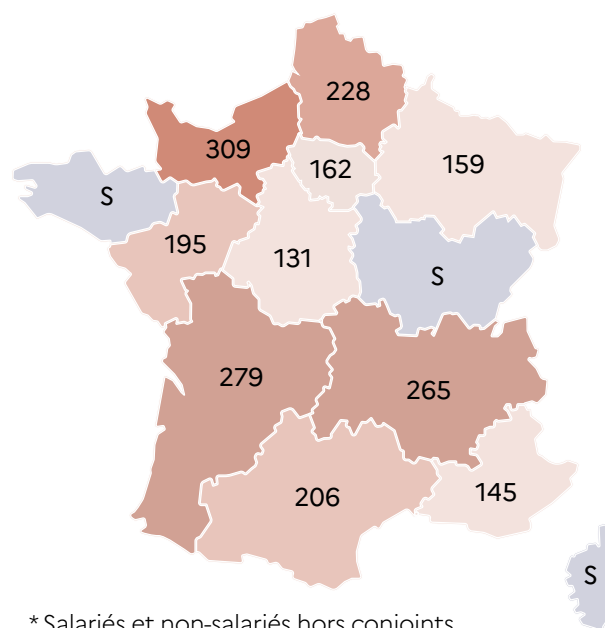
| Groupe d'acteurs                                              | Nombre de    |              |
|---------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
|                                                               | Personnes    | ETP salariés |
| Cabinets vétérinaires                                         | 3 790        | 215          |
| Maréchaux ferrants                                            | 2 335        | 463          |
| Ostéopathes, dentistes                                        | 1 070        | -            |
| Fabricants et distributeurs de médicaments                    | 160          | 120          |
| Laboratoires d'analyses en santé animale et analyse génétique | 230          | 80           |
| <b>TOTAL</b>                                                  | <b>7 590</b> | <b>880</b>   |

## FOCUS SUR LES EMPLOIS DES MARÉCHAUX FERRANTS

Tous les emplois présentés ici sont issus des fichiers administratifs.



### Répartition régionale des emplois\* liés à la maréchalerie - France métropolitaine



\* Salariés et non-salariés hors conjoints collaborateurs et aides familiaux et hors DOM-TOM.  
S : données protégées par le secret statistique.



## SERVICES DIVERS

LES EMPLOIS SE CONCENTRENT AU NIVEAU DE L'EXPERTISE TECHNIQUE

| Groupe d'acteurs                       | Nombre de    |              |
|----------------------------------------|--------------|--------------|
|                                        | Personnes    | ETP salariés |
| Prestataires support entreprises (1)   | 1 440        | 560          |
| Soins bien être (2)                    | 242          | 13           |
| Media (3)                              | s            | 334          |
| Prestataires chevaux et structures (4) | 157          | 36           |
| Organisateurs d'évènements (5)         | s            | 70           |
| Organisateurs de voyage à cheval       | s            | 19           |
| Protection animale                     | s            | 12           |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>2 590</b> | <b>1 040</b> |

(1) Cabinets comptables, assurances, prestataires informatiques, conseil juridique, communication, immobilier, conseils, etc.

(2) Pratiques de soins non conventionnelles : podologues, centres de balnéothérapie équine, masseurs équins, ergonomes équestres, comportementalistes, shiatsu, reiki, magnétisme, algorithérapie, kinésithérapie, etc.

(3) Presse, TV, édition, blogs, réseaux sociaux, plateformes de mise en relation.

(4) Prestataires d'entretien spécifiques (palefrenier, veilleur de nuit, tonte, curage, cavalier, etc.) et non spécifiques (entretien des espaces verts, ouvrier agricole).

(5) Organisation de salons généralistes autour des équidés, de concours, de spectacles équestres.



## LOGISTIQUE - TRANSPORT

Il s'agit des transporteurs d'équidés vivants proposant des services de transport avec chauffeur, y compris les loueurs de matériel de transport.

Les effectifs sont protégés par le secret statistique mais intégrés dans le décompte global de la filière.

## RECHERCHE ET FORMATION

PRÈS DE 4% DES ETP SALARIÉS Y SONT CONSACRÉS

| Groupe d'acteurs        | Nombre de    |              |
|-------------------------|--------------|--------------|
|                         | Salariés*    | ETP salariés |
| Organismes de formation | 1 500        | 1 230        |
| Organismes de recherche | 190          | 100          |
| <b>TOTAL</b>            | <b>1 690</b> | <b>1 330</b> |

\*Les effectifs non-salariés sont protégés par le secret statistique mais ils sont bien pris en compte dans le décompte global de la filière.

## VIANDE ET CO-PRODUITS

DES EMPLOIS AVEC UN FAIBLE VOLUME HORAIRE DÉDIÉ AU CHEVAL

| Groupe d'acteurs                                            | Nombre de    |              |
|-------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
|                                                             | Personnes    | ETP salariés |
| Equarrissage et crematorium                                 | 750          | 40           |
| Abattoirs                                                   | 250          | 6            |
| Boucheries                                                  | 230          | 60           |
| <b>TOTAL</b><br>hors fournisseurs de viande/chevillards (1) | <b>1 230</b> | <b>110</b>   |

(1) Grossistes ou intermédiaires qui travaillent directement avec les carcasses sorties abattoirs, réalisent la découpe ou la sous-treatent pour revendre à des boucheries ou des industries agro-alimentaires, etc. Ils peuvent importer ou exporter également de la viande de cheval. Certains sont également marchands de bestiaux. Les effectifs de ce groupe d'acteurs sont protégés par le secret statistique mais sont bien pris en compte dans le décompte global de la filière.

## A RETENIR



La filière équine en France représente plus de 120 000 emplois répartis en 10 secteurs d'activité. Elle porte près de 36 000 équivalents temps plein salariés (ETP salariés).

### Un cœur de filière structurant

**Le cœur de cette filière mobilise plus de 50 000 personnes.** En tête, les établissements équestres, contributeurs majeurs, suivis par l'élevage et les acteurs des courses, tels que les écuries, jockeys et propriétaires.

Ce cœur de filière concentre près de la moitié des ETP salariés. Autrement dit, chaque emploi équivalent temps plein du cœur de la filière en génère un supplémentaire dans les activités connexes.

Plus de 8 000 employeurs en lien avec la production et l'utilisation du cheval sont recensés.

### Trois secteurs connexes se distinguent

**Parmi les activités périphériques, trois cumulent à elles seules près de 15 000 ETP salariés :**

- ▶ la vente de paris hippiques en points de vente (bars, cafés, tabacs ou brasseries équipés de bornes ou de terminaux permettant de parier),
- ▶ les fournisseurs d'équipements pour les écuries, chevaux et cavaliers,
- ▶ l'organisation et la structuration de la filière.

Dans d'autres secteurs comme la distribution des aliments pour équidés ou le secteur viande et co-produits, les emplois sont plutôt dispersés avec un volume horaire limité.

### Pour conclure

**Une diversité qui reflète toute la richesse et la complexité de cette filière.**

Chaque emploi au cœur de la filière se traduit par une dynamique positive dans les activités périphériques, illustrant ainsi la complémentarité de cette filière.

## Définitions

Les **entreprises recensées** exercent, à titre principal ou secondaire, une activité en lien avec le cheval.

Une **personne en emploi** correspond aux catégories suivantes :

- **salarié** y compris les apprentis,
- ou **non salarié**. Parmi les non-salariés sont décomptés les dirigeants, exploitants, co-exploitants, éventuellement d'autres non-salariés tels que les conjoints collaborateurs et les aides familiaux.

L'unité de mesure « **équivalent temps plein** » (ETP) correspond au temps de travail (1 800 heures) d'une ou plusieurs personnes sur une année civile. L'ETP est privilégié au nombre de personnes car il permet d'apprécier la quantité de travail réalisé, et de prendre en compte de façon homogène des situations d'emploi différentes (emploi salarié ou non, à temps partiel ou non).

Exemples : un emploi à plein-temps sur 12 mois = 1 ETP, un emploi à temps partiel (50 %) sur 12 mois = 0,5 ETP, un emploi à plein-temps sur 6 mois = 0,5 ETP, etc.

Le **CASD**, centre d'accès sécurisé aux données, permet, sous réserve d'une habilitation par le comité du secret statistique, aux observatoires de l'IFCE d'avoir accès aux données sociales et fiscales individuelles de l'ensemble des entreprises françaises.

## Périmètre géographique

Il s'agit des emplois situés en France, y compris les DOM TOM.

## La méthode en bref

Le point de départ a été l'identification des secteurs concernés par l'étude. La méthode est ensuite basée sur un recensement des acteurs liés à la filière équine. Ces acteurs ont été repérés à partir de listes établies par des partenaires, de bases administratives, de recherches internet ou à dires d'expert.

Les structures ont été classées selon leur secteur d'activité et leur spécialisation équine.

### Le secteur d'activité :

Si une structure exerce plusieurs activités équines différentes (exemple : un centre équestre avec une petite activité élevage), elle sera rattachée à un seul secteur d'activité et groupe d'acteurs en fonction de son activité équine principale (ici dans l'exemple, la structure sera rattachée au secteur producteurs et utilisateurs du cheval, groupe d'acteurs établissements équestres)

### La spécialisation :

► Une structure est spécialisée si son activité est uniquement ou majoritairement liée au cheval. La totalité de ses emplois est alors affectée à la filière équine. Le volume des emplois est déterminé au travers des fichiers administratifs disponibles sur le CASD. La clé d'entrée est le SIREN des structures qui permettra un appariement avec les bases administratives.

► une structure non spécialisée a une activité partielle (souvent minoritaire) en lien avec la filière équine. La plupart du temps, les emplois liés à cette activité ont été estimés à partir d'enquêtes, d'extrapolations ou d'avis d'experts, sauf dans certains cas où il a été possible de s'appuyer sur les données du CASD.

Ces attributions (secteur d'activité et spécialisation) reposent sur une analyse multicritères : mots-clés contenus dans le libellé de l'entreprise/établissement, code APE, recherches internet, ratios technico-économiques (chiffre d'affaires ou le nombre d'emplois rapporté à l'effectif de chevaux entraînés ou au nombre de cavaliers licenciés par exemple), à dires d'expert et d'enquêtes.

| Structures spécialisées cheval                                                       | Structures <b>non</b> spécialisées cheval                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Activité totalement ou majoritairement en lien avec le cheval (exemple : FFE)        | Activité partiellement en lien avec le cheval (exemple : Décathlon)                         |
| <b>La totalité</b> des salariés et des non salariés est affectée à la filière équine | <b>Une part</b> du personnel consacre du temps à la filière équine                          |
|                                                                                      | Salariés rattachés à une convention collective cheval*                                      |
|                                                                                      | Etablissements secondaires spécialisés en équin (selon code APE 0143Z ou à dires d'expert)* |
| Autres                                                                               |                                                                                             |
| Décompte via les fichiers administratifs du CASD                                     | Décompte hors CASD enquêtes, estimations                                                    |
| 71 960 personnes<br>72% des ETP salariés                                             | 48 460 personnes<br>28% des ETP salariés                                                    |

\* Ces cas particuliers concernent près de 4% des effectifs de la filière, concentrés au niveau des producteurs et utilisateurs du cheval.

Un guide méthodologique est disponible sur demande auprès des observatoires de l'IFCE : [obsifce@ifce.fr](mailto:obsifce@ifce.fr).

### Les indicateurs

- Nombre de personnes (différentes)
- ETP salariés (y compris apprentis)
- Nombre d'employeurs uniquement pour les producteurs et utilisateurs du cheval

Pour les non-salariés, les données disponibles ne permettent pas de connaître le temps de travail qu'ils ont consacré sur leur structure. La conversion en ETP ne les concerne donc pas.

Dans les bases administratives, un individu ayant plusieurs activités non salariées n'est rattaché qu'à son entreprise principale, qu'elle soit agricole ou non agricole.

Une personne pouvant travailler dans des secteurs différents, des groupes d'acteurs différents ou des régions différentes au cours d'une même année voire simultanément, les totaux du nombre de personnes affichés diffèrent de la somme des secteurs, groupes d'acteurs ou régions. En effet, quand cela a été possible, les éventuels doublons de personnes sont été retirés.

Les effectifs extraits du CASD sont reportés tels quels, tandis que les effectifs estimés sont arrondis.

## Déclinaison des indicateurs

- la catégorie de personnes (salariés ou non-salariés)
- le genre de la personne
- la localisation de l'établissement

Ces déclinaisons sont disponibles pour les emplois des structures spécialisées et pour les emplois rattachés à une convention collective équine (car extraites des fichiers administratifs du CASD). Elles sont présentées partiellement dans cette synthèse. Elles seront consultables dans leur intégralité sur [Stats&cartes](#), dès 2025.

Pour les structures non spécialisées, les emplois ont été estimés le plus souvent à l'échelle nationale et ne bénéficient pas des déclinaisons des indicateurs, ni de l'indicateur nombre d'employeurs.

## Les sources administratives du CASD

Le CASD permet un accès à des sources administratives exhaustives sur les salariés d'une part et les non-salariés d'autre part. Pour les salariés, les données proviennent des déclarations sociales réalisées par les employeurs. Ces données sont retravaillées et fiabilisées par l'INSEE en créant un fichier statistique : la base tous salariés (BTS). Pour les non-salariés, les sources mobilisées sont les fichiers de MSA pour les affiliés au régime agricole et les fichiers de l'ACOSS pour les autres. Pour les conjoints collaborateurs et aides familiaux, seuls les fichiers MSA sont mobilisés

Ainsi, 60% des emplois décomptés sont issus des fichiers disponibles sur le CASD.

## Le secret statistique

Selon le guide du secret statistique de l'INSEE (2020), le secret statistique garantit le respect :

- de la confidentialité due à la vie privée, personnelle et familiale, pour les personnes physiques ;
- du secret commercial et des affaires, pour les entreprises.

Les règles du secret qui s'attachent à la diffusion de résultats issus de l'exploitation de sources administratives peuvent être différentes d'une source à l'autre.

Le respect du secret statistique nous a ainsi contraints à adapter le niveau de détail possible des résultats et à regrouper certaines activités de notre cartographie initiale.

## Années de référence

Compte tenu des délais actuels de mise à disposition des données sur le CASD en juillet 2024,, le décompte repose sur des données de 2021 (non-salariés) ou 2022 (salariés).

Quant aux enquêtes ou estimations, elles couvrent les effectifs des entreprises en 2024 et jusqu'à 3 années antérieures, suivant les sources utilisées et la période de collecte (rapport d'activité, enquêtes, directes, experts, etc.).

---

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires, organismes et entreprises qui ont contribué à la réalisation de cette étude. Leur implication, à travers le partage de leurs listings, leurs réponses à nos enquêtes, ainsi que la mise à disposition de leur expertise, a permis d'affiner nos estimations des emplois liés à la filière équine

Directeur de publication : Jean-Roch Gaillet, Direction générale, IFCE.

Rédaction : Françoise Chastanet, Observatoire des métiers, de l'emploi et des formations de la filière équine, IFCE.

Ont collaboré à cette édition, pour les Observatoires de l'IFCE : Xavier Dornier, Caroline Drapeau, Pascale Heydemann, Julia Joly, Claire Olivier, Anne-Lise Pépin.

Conception graphique : Céline Sallet, équi-ressources, IFCE.

Photo couverture : Adobe stock.

Photos pages intérieures : Adobe Stock page 1, 9, 10, 13, 14 et 15 / Morgane FROMENT page 2 / Antoine BASSALER page 3 / Alain LAURIOUX page 10 et 11 / Mélanie GUILLAMOT page 12.

Parution : janvier 2025.

L'IFCE est toujours à vos côtés.



équi-ressources  
*ifce*

UNE MARQUE DE



[www.equiressources.fr](http://www.equiressources.fr)



**CONTACT**

obsifce@ifce.fr  
+33 (0)2 33 39 58 57